

Communiqué de presse Le Secrétaire d'État chargé du Numérique saisit le CNNum pour mener la consultation publique sur le volet numérique du Pacte Productif

Paris, le 8 juillet 2019

Le Conseil national du numérique a été saisi par Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique, pour mener une consultation publique sur le volet numérique du Pacte productif.

Annoncé par le Président de la République le 25 avril 2019, le Pacte productif a pour objectif d'atteindre le plein emploi d'ici 2025 en stimulant la croissance et en adaptant les moyens de production aux mutations économiques, en particulier grâce à la diffusion du numérique et à la transition écologique. Le Pacte productif est présidé par Bruno Le Maire, ministre de l'Économie et des Finances, et constitué des ministres concernés. Le groupe de travail sur le volet numérique a pour objectif d'apporter des réponses sur la manière d'adapter l'économie française à la transformation digitale, afin de stimuler la croissance et la création d'emplois. En effet, près de 80 000 sont aujourd'hui non pourvus dans le numérique et environ 50% des emplois actuels sont susceptibles d'être transformés par le numérique dans les prochaines années. Les différentes contributions devront répondre à ces estimations, et ouvrir un ensemble de piste d'actions pour répondre à cette mutation. De plus, le Gouvernement considère que « *favoriser l'émergence des jeunes entreprises innovantes et à fort potentiel de croissance est essentiel pour créer les emplois de demain* ».

Le Pacte productif se décline en cinq thématiques prioritaires, traitées chacune par un groupe de travail et présidé par le ministre concerné : numérique, innovation technologique, industrie, transition énergétique et agriculture - agro-alimentaire.

Cédric O, Secrétaire d'État chargé du Numérique a saisi le Conseil national du numérique afin de mener la consultation publique sur le volet numérique du Pacte productif. La consultation en ligne vise à interpeller les citoyennes et les citoyens sur quatre sujets d'ampleur : *adapter les forces vives à la révolution numérique, créer un environnement favorable à la croissance des entreprises de l'économie numérique, assurer le financement des start-ups et développer les technologies et infrastructures stratégiques pour le numérique*. Des ateliers citoyens en présentiel viendront compléter ce dispositif. Cette consultation servira de base pour produire des propositions qui viendront alimenter la mise en place d'une nouvelle politique publique ambitieuse en matière d'emploi. Un premier rapport de synthèse basé sur la consultation est attendu pour la fin du mois de septembre 2019. Un rapport final, reprenant chacun des volets, sera adressé au président de la République en novembre 2019.

[Lien vers la consultation en ligne](#)



Contact presse

Charles-Pierre ASTOLFI - Secrétaire général du CNUM

presse@cnumerique.fr - 01 44 97 25 08

www.cnumerique.fr - @CNUM